

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 mars 2007

CP 07/03-11

TARN ET GARONNE HABITAT DEMANDES DE GARANTIES D'EMPRUNTS POUR : - la restructuration de 18 chambres, les Cèdres à Valence d'Agen - la construction de 15 chambres, la Clare à Albias

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen deux demandes de garanties d'emprunts présentées le 26 février 2007 par M. le Président de Tarn et Garonne Habitat destiné à la construction et la restructuration de chambres.

1 – Résidence les Cèdres à Valence d'Agen

Cette opération concerne la restructuration de 18 chambres dans la résidence les Cèdres du centre Henri Cros à Valence d'Agen. Elle sera financée par un prêt locatif social (PLS) d'un montant de 759 926 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 759 926 € à réaliser auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées. Les conditions actuelles de ce prêt sont les suivantes :

Prêt PLS	
Montant	759 926 €
Montant garanti	379 963 €
Taux d'intérêt actuariel	4,12 %
Durée	30 ans
Préfinancement	24 mois

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 379 963 € soit 50 % d'un montant global de 759 926 € sous réserve que la communauté de communes des deux rives se porte garante par délibération à hauteur de 50% de la totalité de l'emprunt souscrit.

2 – La Clare à Albias

Cette opération concerne la construction de 15 chambres au foyer d'accueil spécialisé, la Clare à Albias. Elle sera financée par un prêt locatif social (PLS) d'un montant de 2 043 647,89 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 2 043 647,89 € à réaliser auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées. Les conditions actuelles de ce prêt sont les suivantes :

Prêt PLS	
Montant	2 043 647,89 €
Montant garanti	1 839 283,10 €
Taux d'intérêt actuariel	4,12 %
Durée	30 ans
Préfinancement	24 mois

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 1 839 283,10 € soit 90 % d'un montant global de 2 043 647,89 € sous réserve que la commune d'Albias se porte garante par délibération à hauteur de 10% de la totalité de l'emprunt souscrit.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et, le cas échéant, m'autoriser à signer les conventions et les contrats de prêts correspondants.

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 mars 2007

CP 07/03-11

**TARN ET GARONNE HABITAT
DEMANDES DE GARANTIES D'EMPRUNTS POUR :**
- la restructuration de 18 chambres, les Cèdres à Valence d'Agen
- la construction de 15 chambres, la Clare à Albias

—
**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde à la société Tarn-et-Garonne Habitat :

restructuration de 18 chambres dans la résidence des Cèdres du centre Henri Cros à Valence d'Agen :

- La garantie du département à hauteur de 50 % soit un montant de 379 963 € pour un prêt PLS d'un montant de 759 926 € sur une durée de 30 ans au taux de 4,12 % contracté auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées ;
- Précise que la garantie est accordée sous réserve que la Communauté de communes des Deux Rives se porte garante par délibération à hauteur des 50 % restants ;

construction de 15 chambres au foyer spécialisé de la Clare à Albias :

- La garantie du département à hauteur de 90 % soit un montant de 1 839 283,10 € pour un prêt PLS d'un montant de 2 043 647,89 € sur une durée de 30 ans au taux de 4,12 % contracté auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées ;

- Précise que la garantie est accordée sous réserve que la commune d'Albias se porte garante par délibération à hauteur des 10 % restants ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les conventions et les contrats de prêts correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Hors de la présence de Monsieur José Gonzalez, Vice Président du Conseil Général, Président de Tarn-et-Garonne Habitat.

Le Président,